

MAGAZINE D'INFORMATIONS

Puymoyen mag

Juillet 2026



Venir en mairie ?

- Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi :
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Mercredi : uniquement sur rendez-vous



Contact

Tél. : 05 45 61 10 54
Portable astreinte : 06 07 14 45 38
Email : contact@puymoyen.fr
www.puymoyen.fr
Ville de Puymoyen

Sommaire

3

Puymoyen citoyen

Soyez informés de la vie démocratique, municipale et citoyenne de la commune.

12

Puymoyen au quotidien

Vivez au plus près des enjeux sociétaux et politiques sur Puymoyen.

22

Ça bouge à Puymoyen

Rencontrez la vie culturelle, locale et associative de Puymoyen, ses richesses et ses atouts.

26

Parole à...

27

État civil

28

Agenda

Édito



Au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre mobilisation et pour le soutien que vous nous avez accordé lors des élections municipales de mars dernier.

Cette confiance exprimée constitue une responsabilité que nous mesurons pleinement.

Les projets à mener sont nombreux et les défis à relever importants, mais notre détermination est entière pour améliorer notre cadre de vie, accompagner les familles, soutenir nos associations, valoriser notre patrimoine et préparer l'avenir de notre commune avec ambition et responsabilité.

A cet effet, les commissions municipales thématiques se mettent en place les unes après les autres pour travailler sur les projets annoncés dans notre programme.

Sécurisation des déplacements, révision de l'éclairage public, aménagement de nos espaces et en premier lieu celui de la salle des fêtes, fin des études de la rue de Peusec avec un démarrage des travaux pour 2027, extension de l'accueil médical, sont autant de projets qui vont rythmer ce début de mandat.

Plus que jamais, nous souhaitons inscrire notre action dans le dialogue, l'écoute et la participation de tous car c'est ensemble que nous construirons l'avenir de notre commune.

C'est dans cet objectif de concertation et conformément à nos engagements de campagne que nous proposerons la première consultation citoyenne de notre commune au début de l'automne concernant le sujet controversé de la rue des Brandeaux.

Avant cela, avec le retour des beaux jours, nous aurons le plaisir de nous retrouver lors de moments de festivités en extérieur, notamment lors des Soirs Bleus en partenariat avec GrandAngoulême.

Nous vous attendons nombreux à ces moments synonymes de convivialité, de chaleur et de gaieté, notre première animation, la balade semi-nocturne du 22 mai dernier ayant déjà rencontré un beau succès.

Eric BIOJOUT
Maire de Puymoyen

Édition : Ville de Puymoyen

Mairie : 05 45 61 10 54 - contact@puymoyen.fr

Responsable de publication : Eric BIOJOUT

Rédaction : Commission Communication

Remerciements : tous nos remerciements aux personnes qui ont donné de leur temps pour fournir la matière aux articles.

Conception et réalisation : Agate Communication - 05 45 61 12 89 - www.agatecom.fr

Date de parution : Juillet 2026



COMMUNE DE
Puymoyen
CHARENTE

LE CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032

A l'issue du premier tour des élections municipales, la liste "Puymoyen demain, avec vous, pour vous" est majoritaire avec 55,10% des votes (729 voix) et obtient par conséquent 15 sièges au conseil municipal. 3 sièges reviennent à la liste "Puymoyen avenir citoyen" (34,30% des votes, 453 voix) et 1 siège revient à la liste "Demain ensemble pour Puymoyen" (10,60%, 140 voix).

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations. Si besoin est, il peut former des commissions pouvant étudier des dossiers (L. 2121-22 du CGCT).



MAIRE



Eric BIOJOUT

LES ADJOINTS AU MAIRE



Chantal LIAUD
1ère adjointe



Bernard GABET
2e adjoint



Corinne GALTAUD
3e adjointe



José POIRIER
4e adjoint



Marjorie LÉGER
5e adjointe

LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



Anna MIGNON



Patrick ALEXIS



Katia GIRONCE



Caroline TERRADE

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Xavier PERRAULT



Pascal DECROS



Geneviève
NIOLLET-BRUNAUD



Fernando
FRIAS BARRERA



Jean-Jacques
GARREAU

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Arnaud MILLET



Céline GUIGUI



Samuel LAGIER



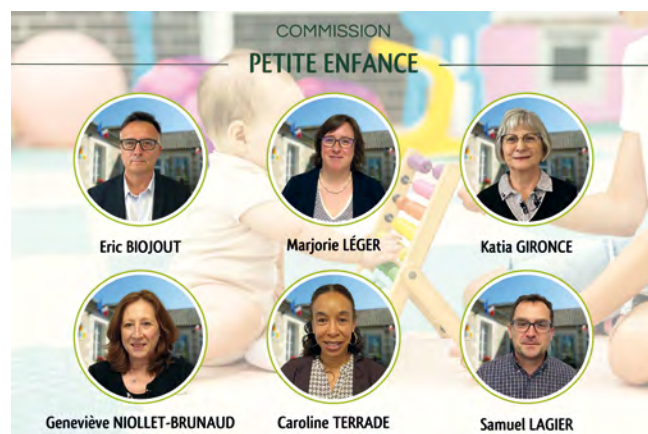
Sophie HAINTZ

Les commissions municipales

Les commissions municipales sont **chargées d'examiner des questions soumises au conseil** soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres. Elles portent sur des affaires d'intérêt local dans les domaines les plus divers : social, enseignement, urbanisme, environnement, habitat, culture, etc...

Afin de permettre **l'expression pluraliste** des élus au sein de l'assemblée municipale, la composition des différentes commissions doit **respecter le principe de la représentation proportionnelle** dans les communes de 1000 habitants et plus, un siège au minimum revenant à chaque composante du conseil.

L'organisation municipale pour ce mandat : **12 commissions thématiques permanentes, 2 commissions obligatoires** (appel d'offre et délégation de service public), **1 centre communal d'action sociale**.





Délibérations des conseils municipaux en ligne

Les synthèses des délibérations du conseil municipal sont consultables en ligne sur le site internet de la Mairie : www.puymoyen.fr/deliberations-des-conseils-municipaux

Vous y trouverez les dernières délibérations ainsi que celles de l'année précédente. Vous pouvez également consulter les synthèses sur les affichages municipaux de la Place de Genainville, à côté de la Mairie.



Cérémonie commémorative : Victoire du 8 Mai 1945



Le 8 mai dernier, sous un beau soleil de printemps, la commune s'est réunie sur la place de l'église, autour du monument aux Morts, **pour honorer la mémoire** de celles et ceux qui ont combattu pour notre liberté à l'occasion de la commémoration de la **Victoire du 8 mai 1945**.

Un moment fort, marqué par la présence des élus du conseil municipal, des enfants du conseil municipal des enfants, et de nombreux habitants.

À l'issue du protocole traditionnel, les enfants présents ont déposé des bouquets de fleurs, rappelant combien **le devoir de mémoire se transmet de génération en génération**.

La cérémonie s'est poursuivie par un **vin d'honneur convivial**, avec les désormais traditionnels toasts préparés par les élus.

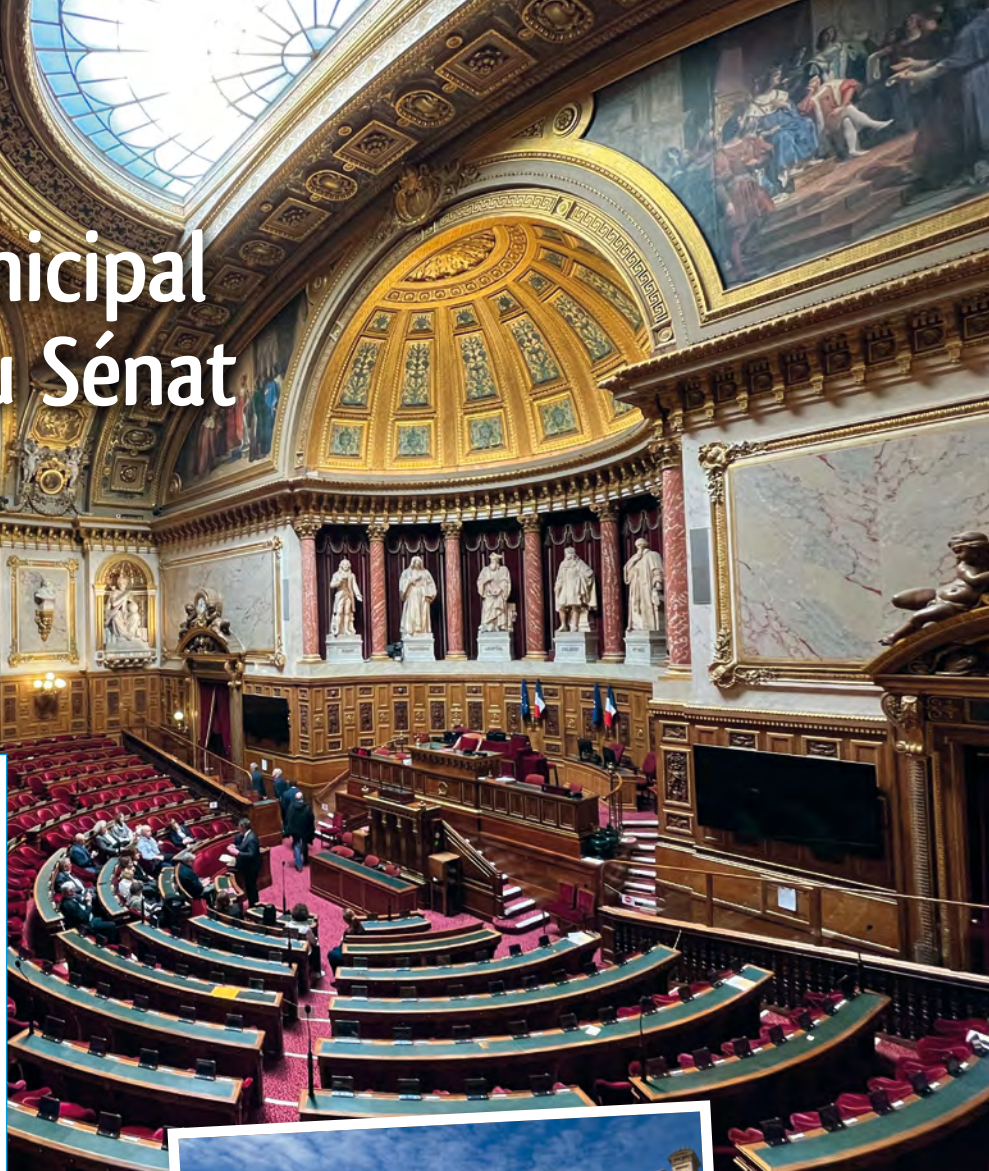


Le conseil municipal des enfants au Sénat

Mardi 16 juin 2026, les dix enfants du conseil municipal des enfants de Puymoyen se sont rendus au Sénat pour une visite guidée par l'attaché parlementaire du sénateur de la Charente, François Bonneau ; visite au cours de laquelle ils ont pu admirer la somptueuse salle des Conférences et assister à une séance publique au sein de l'hémicycle.

Après la pause déjeuner, les enfants ont déambulé dans le Jardin du Luxembourg, à la découverte de ce lieu historique aux allées bordées d'arbres aux essences diverses et de nombreuses statues et monuments dont la célèbre fontaine Médicis.

Cette journée, organisée par la municipalité a clôturé leur année d'élus au conseil municipal des enfants ; ils ont prévu de faire un retour d'expériences à leurs classes respectives de CM1 et CM2.



Le protoxyde d'azote, un gaz... pas du tout hilarant

Utilisée en milieu médical dans des mélanges anesthésiques et dans le domaine culinaire, notamment pour la confection de la crème Chantilly, cette substance vendue en cartouches est désormais **détournée de ses usages traditionnels** pour être inhalée via des ballons de baudruche.

L'interdiction de vente aux mineurs, en vigueur depuis 2021, n'empêche pas une consommation croissante à des fins récréatives.

Les effets recherchés sont notamment l'euphorie, l'hilarité, le fou rire, la distorsion des perceptions auditives et visuelles, le flottement, la désinhibition. Ces effets ne durent que quelques minutes et les prises sont souvent répétées afin de prolonger « le moment magique ».

DES CONSÉQUENCES GRAVES SUR LA SANTÉ

L'absorption de ce gaz n'est pas anodine en raison de sa toxicité neurologique avérée. En effet, il inactive de façon irréversible la vitamine B12 stockée dans le foie qui permet le bon fonctionnement du cerveau et du système nerveux.

Bien avant l'apparition de ces graves séquelles, il faut prendre conscience des effets néfastes du protoxyde d'azote sur la conduite automobile. Le temps de réaction allongé, la perception faussée de la vitesse, le champ visuel rétréci peuvent rendre la conduite particulièrement dangereuse. Cette euphorie de quelques minutes peut être suivie d'effets secondaires (troubles de la vision, vertiges) également incompatibles avec la tenue d'un volant.

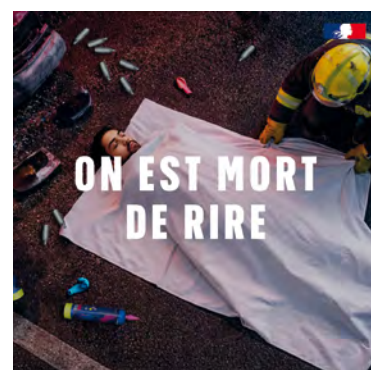
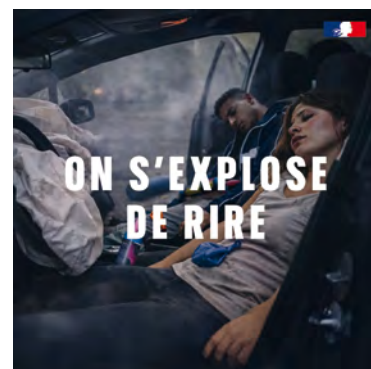
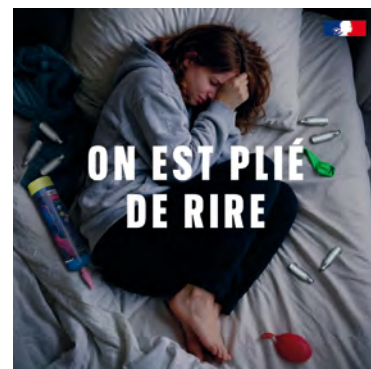
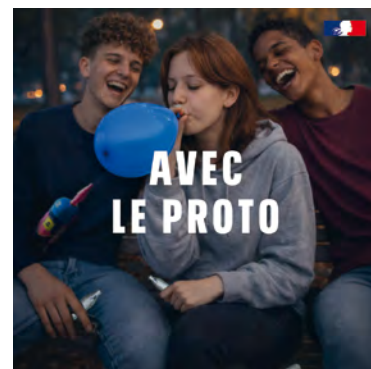
Le problème est réel et malgré l'interdiction de vente déjà mentionnée les signalements dans les centres d'addicto-vigilance et antipoison sont en augmentation de 30% en un an avec un accroissement significatif d'un usage répété (quotidien) et prolongé (supérieur à un an).



QUE FAIRE SI VOUS TROUVEZ UNE BONBONNE OU DES CARTOUCHES ?

Face à la recrudescence de ce danger et au développement inévitable des dépôts sauvages de bonbonnes ou cartouches utilisées, le Préfet de la Charente a signé, en janvier 2026, un arrêté interdisant dans l'espace public du département l'usage détourné du protoxyde d'azote.

Notre commune n'est pas épargnée par ce problème. L'attitude préconisée en cas de découverte est de ramener ces objets en mairie ou de signaler leur emplacement pour une récupération par les services municipaux.



PROTOXYDE D'AZOTE

Réglementation
de la consommation
et de la détention
en Charente



À travers l'arrêté préfectoral n° 16-2026-01-15-00001, la Préfecture de la Charente renforce l'encadrement du protoxyde d'azote afin de lutter contre ses usages dangereux dans l'espace public. La détention et l'usage sont strictement limités : seuls les petits conditionnements (cartouches de 8,6 g maximum, dans la limite de 10) sont autorisés.

L'usage détourné à des fins récréatives est interdit, tout comme l'abandon de cartouches sur la voie publique. Ces mesures visent à protéger la santé publique, prévenir les troubles à l'ordre public et limiter les risques liés à ces déchets.

Participation citoyenne : des référents à votre écoute

Dans le cadre du **dispositif de participation citoyenne**, la commune s'appuie sur des **habitants « référents »** qui assurent un **lien de proximité** entre les riverains, la Police Nationale et la municipalité. Leur rôle est essentiel pour renforcer la **vigilance collective** et **contribuer à la sécurité du quotidien**.

Les référents de Puymoyen :

- M. Jacky DAVID – 06 07 45 14 21 – jacky david@wanadoo.fr
- M. Jean-Jacques PAYRAMAURE – 06 34 71 88 12 – pjimjc@wanadoo.fr
- M. Michel LIMOUSIN – 07 60 55 93 69 – michel.limousin@cegetel.net
- M. Jérôme RICHARD – 06 68 52 71 45 – jrichard.pm@gmail.com
- M. Philippe SOULET – 06 73 56 26 10 – philippe.soulet@wanadoo.fr



Chiens non tenus en laisse : rappel des règles pour le bien-vivre ensemble

Afin de **garantir la sécurité et la tranquillité de tous**, la réglementation concernant les chiens non tenus en laisse mérite d'être rappelée.

Sur l'ensemble du territoire communal, les propriétaires de chiens sont invités à **adopter un comportement responsable**, dans le respect des autres usagers de l'espace public.

Ce que dit la réglementation :

- › Les chiens doivent être **tenus en laisse dans les espaces publics** (rues, places, parcs, abords des écoles, équipements sportifs, etc.) ;
- › Cette **obligation** vise à **prévenir les risques d'accident, de morsure ou de divagation** ;
- › Elle permet également de **protéger la faune**, notamment dans **les zones naturelles ou agricoles** ;
- › **Les propriétaires restent en toutes circonstances responsables du comportement de leur animal.**

Pourquoi ces règles sont importantes :

- › **Assurer la sécurité** des piétons, et en particulier des enfants ;
- › **Éviter les conflits** entre animaux ;
- › **Préserver la propreté** et la qualité des espaces publics ;
- › **Garantir la tranquillité de chacun.**

En cas de non-respect :

- › Un chien en **divagation** peut être **capturé et conduit en fourrière** ;
- › Des **sanctions** peuvent être appliquées conformément à la réglementation en vigueur.

Adopter les bons réflexes :

- › **Tenir son chien en laisse** lors des déplacements ;
- › **Veiller à son éducation et à son rappel** ;
- › **Ramasser systématiquement les déjections** ;
- › **Respecter les autres usagers** de l'espace public.

Le respect de ces règles simples contribue à un cadre de vie harmonieux pour tous. **La municipalité compte sur le civisme et la vigilance de chacun.**



Parole d'élue



Anna MIGNON,
Élue déléguée à la citoyenneté
et à la modernisation de l'action publique



L'ouverture aux autres, aux idées et aux évolutions de notre société est une richesse que nous devons cultiver collectivement.

Lors de notre campagne municipale, notre équipe s'est engagée à **renforcer le dialogue** avec les habitants. Ce sujet occupe aujourd'hui une place particulière dans nos réflexions et nos temps de travail.

Convaincu de l'importance de ces enjeux, Éric Biojout a souhaité créer **une délégation spécifiquement dédiée à la concertation citoyenne et à la modernisation de l'action publique**. Benjamine de l'équipe, j'ai le plaisir de porter cette nouvelle délégation, qui fait écho à des thématiques occupant une place importante dans mon quotidien professionnel et qui me tiennent particulièrement à cœur.

Derrière le mot « **citoyenneté** », chacun a probablement sa propre vision.

Pour ma part, j'y vois le **sentiment d'appartenance**, la **solidarité** entre les habitants, le **partage d'idées**, la **transmission** et la volonté d'**améliorer** notre quotidien tout en préparant l'**avenir** des générations futures.

Mais la citoyenneté ne se limite pas à une vision ou à des valeurs : elle se traduit également dans notre quotidien, à travers les projets qui façonnent notre cadre de vie.

Cette volonté d'ouverture et de dialogue se traduira concrètement dans les mois à venir à travers **plusieurs actions pour notre commune**.

Parmi les premiers sujets portés par la commission figure la **rue des Brandeaux**. Conformément à nos engagements, **les habitants seront consultés** sur l'avenir de ce dossier avant la fin de l'année.

La réflexion portera également sur l'**avenir de l'esplanade**, avec l'ambition d'en faire un véritable **lieu de vie, de rencontre et de convivialité** au cœur de notre commune.

De par sa nature transversale, cette délégation accompagnera les autres commissions municipales afin de faire de la participation citoyenne, de la concertation et de la modernisation de l'action publique des modes de fonctionnement de notre commune.

Puymoyen évoluera avec vous, pour vous.



Rue des Brandeaux : une démarche de consultation à venir



La rue des Brandeaux constitue l'un des sujets qui a le plus suscité d'échanges lors de la campagne municipale. Ce projet, engagé lors du précédent mandat dans le cadre du **schéma cyclable intercommunal**, a fait naître des attentes, mais aussi des **interrogations** parmi les habitants.

Conscients de l'importance de ce dossier pour de nombreux Puymoyenais, l'équipe municipale s'était engagée à revenir sur ce sujet au cours du mandat. **Cet engagement est aujourd'hui tenu.**

Les habitants seront appelés à s'exprimer cet automne dans le cadre d'une consultation.

Parce que ce sujet touche directement au cadre de vie et aux déplacements du quotidien, la municipalité veillera à mettre à disposition de chacun les informations nécessaires à la bonne compréhension des enjeux avant le scrutin.



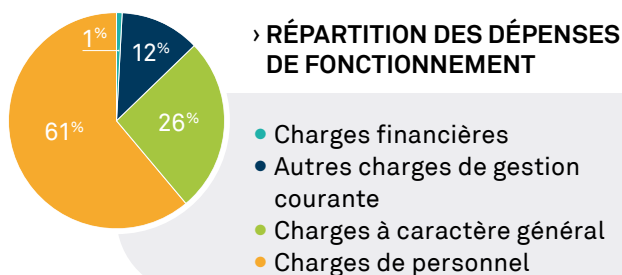
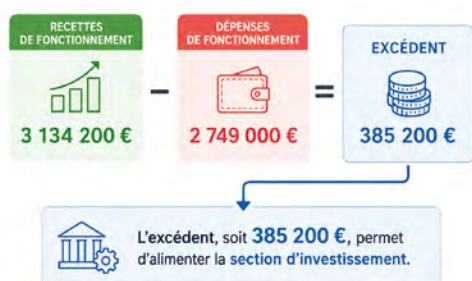
Le conseil municipal vote son premier budget

Avec ce **premier budget de mandature**, la municipalité affirme sa volonté de conjuguer **gestion rigoureuse**, **qualité des services rendus** aux habitants et **préparation des projets à venir**.

Le 20 avril dernier, le conseil municipal, installé depuis à peine un mois, a voté le premier budget de sa mandature.

Le budget est composé de deux parties :

- › la **section de fonctionnement** qui concerne la vie courante de la commune ;
- › la **section d'investissement** consacrée aux équipements.



La part la plus importante, soit 61 %, concerne les charges de personnel. Cette proportion s'explique par les services rendus à la population, notamment dans le domaine de la petite enfance.

Elles sont réparties entre les quatre pôles suivants :



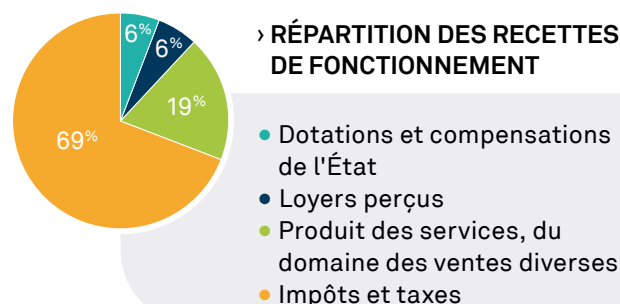
Viennent ensuite les **charges à caractère général**, qui représentent 26 % des dépenses. Elles regroupent notamment les frais d'eau, de gaz, d'électricité, de télécommunications, d'alimentation pour la cantine scolaire, les primes d'assurance et le nettoyage des locaux...

Autrement dit, il s'agit de l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement quotidien de la commune.

Les autres **charges de gestion courante**, soit 12 %, correspondent principalement aux **subventions versées au pôle enfance et au CCAS**, ainsi qu'aux **indemnités des élus**.

Les **charges financières**, qui représentent moins de 2 % des dépenses, concernent les **intérêts des emprunts en cours**.

Les recettes de fonctionnement sont de 3 134 200 €.



La majeure partie des recettes, soit 69 %, provient de la **fiscalité**, principalement des **impôts locaux et d'autres taxes reversées à la commune**.

Les **produits des services**, qui représentent 19% des recettes, proviennent essentiellement du **remboursement, par le pôle enfance**, du **personnel mis à disposition**, ainsi que du **paiement des services périscolaires**.

Les **dotations et compensations de l'État** ne représentent que 6 % du total des recettes.

Enfin, les 6 % restants proviennent des **loyers perçus** (i-pôle, commerces...).

Les investissements traduisent un **budget de transition**, la nouvelle équipe municipale ne pouvant finaliser sa programmation dès l'année de l'élection.

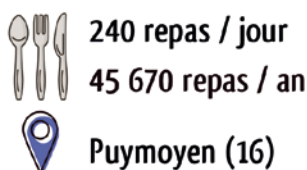
Il convient toutefois de souligner que **359 500 € seront consacrés à des travaux de voirie, à l'aménagement de bâtiments et au renouvellement d'équipements**.

Le maire et son équipe ont confirmé leur attachement à l'agrandissement de deux structures essentielles pour les administrés : le **pôle santé** et le **pôle enfance**.

Le **remboursement des emprunts est de 251 300 €**.

Les **investissements** sont financés par l'excédent de fonctionnement, par des subventions attendues et par des fonds propres. Un emprunt de 78 000 € viendra compléter ce financement.

Enfin, un **taux d'épargne de 12 %** et une capacité de désendettement de quatre ans et demi témoignent d'une **situation financière saine**.



Bio

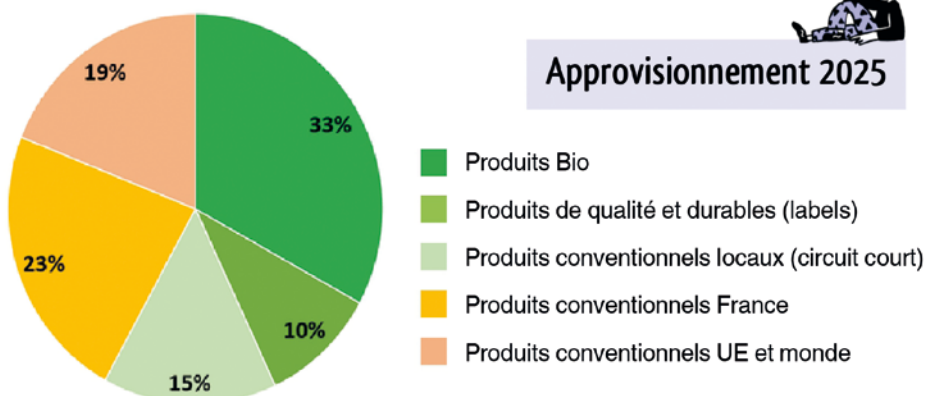


Qualité et durable



Qualité des approvisionnements de la restauration collective de Puymoyen (scolaire, extrascolaire et petite enfance)

Sur les **45 670 repas servis aux enfants** de l'école, du centre de loisirs et de la crèche, **pour l'année 2025**, voici la répartition, en valeur d'achat, des produits bio, de qualité et durables (labels ci-contre) et locaux utilisés dans la confection des repas



Pourquoi je vois cette affiche ?

L'objectif de cet affichage est de rendre plus transparente l'origine et la qualité des produits composant les menus et soutenir l'objectif d'une alimentation plus saine et durable dans les restaurants scolaires.

En partenariat avec "Ma cantine", plateforme gouvernementale, la restauration collective de Puymoyen a rempli ses obligations d'information des personnes.

Les mesures phares de la loi EGalim en restauration collective

-  Plus de produits de qualité et durables dans les assiettes
-  Lutte contre le gaspillage alimentaire
-  Diversification des sources de protéines et menus végétariens
-  Substitution des plastiques
-  Information des usagers et convives

Education - Santé - Alimentation - Plaisirs

Depuis 2016, Puymoyen est engagé dans le dispositif intercommunal de la charte " Bien manger à l'école, c'est l'affaire de ma commune ".

La commune s'est donc engagée dans une démarche qualitative de développement de l'approvisionnement bio et/ou labellisé, avant la loi EGalim, promulguée en 2018, et qui poursuit les mêmes orientations.



« **Bien manger à l'école**
 C'est l'affaire
 de **ma commune** »

ma-cantine.agriculture.gouv.fr



Voirie et cadre de vie : des aménagements qui avancent

Projets à l'étude et en préparation

- **Rue des Colletys** : un devis a été établi. Les élus de la commission voirie poursuivent l'analyse des différents scénarios d'aménagement avant de prendre une décision.
- **Rue du Petit Fresquet** : cette voie reste classée en route départementale hors agglomération. Les travaux ne pourront être engagés qu'après son intégration dans le périmètre urbanisé.
- **Rue des Petits Champs** : un projet d'éclairage public solaire est à l'étude, afin de répondre aux besoins exprimés par les habitants.

Rue de Peusec : un projet structurant

La commune confirme son ambition de requalifier cet axe majeur. **Le projet prévoit :**

- la définition d'un phasage des travaux ;
- l'évaluation du coût global ;
- étude de l'enfouissement des réseaux.

La réalisation pourrait être organisée en deux tranches :

- du centre-bourg à la rue des Colletys ;
- de la rue des Colletys au rond-point de Peusec.

Entretien et équipements communaux

Plusieurs actions complètent ces projets :

- travaux ponctuels d'entretien des voiries (« points à temps ») ;
- réfection de la toiture de la salle de réunion d'Ipôle ;
- équipement d'un robot de tonte pour les stades ;
- acquisition de deux chapiteaux amovibles ;
- remplacement de radiateurs sur plusieurs sites communaux ;
- projet d'installation de panneaux de basket à l'école
- pose d'une verrière à l'entrée de la bibliothèque.

Rue des Écoles : un chantier en phase finale

Les travaux arrivent à leur terme. **Les dernières opérations concernent :**

- la végétalisation des espaces ;
- la réalisation de la signalisation horizontale ;
- l'installation de cheminements spécifiques ;
- le renforcement de la protection des zones végétalisées, avec des dispositifs adaptés pour limiter l'accès des véhicules.



L'ensemble de ces opérations est conduit dans le respect du budget communal.

À travers ces actions, la municipalité poursuit son engagement pour un cadre de vie agréable et des équipements adaptés aux besoins de tous.

Bibliothèque municipale : les bénévoles à l'honneur

La bibliothèque a été créée en 1974, à l'initiative de 4 personnes : Mesdames Marty, Laganne, Faure et Dardillac.

En premier lieu elle était située dans la cour de la mairie, à la place de la supérette actuelle. Les anciens se souviennent que c'était de la terre battue et ensuite une moquette servait de revêtement de sol.

Elle a ensuite déménagé pour se retrouver au 1er étage du bâtiment situé à côté de l'église, qui a été successivement presbytère, mairie et qui est actuellement logement d'urgence.

Puis elle est revenue au cours des années 1990, en face de la mairie, au dessus de la salle des associations.

Enfin, en 2001, elle a été installée à l'adresse actuelle, Impasse du bourg.

D'abord fonctionnant en toute autonomie, elle a ensuite été rattachée au Foyer d'Animation de Puymoyen dans les années 2000.

Depuis 2024, la bibliothèque est devenue municipale. Cette décision a été dictée par la volonté de rendre la bibliothèque plus autonome et de mettre en place, à travers des moyens plus conséquents, des projets permettant l'accès à la lecture.



➤ La bibliothèque a toujours été gérée par des bénévoles dévoués, désireux de faire partager leur amour pour les livres, défendant avec beaucoup d'enthousiasme les bienfaits de la lecture.

Et c'est bien naturellement que le 3 mai dernier, ils ont reçu la médaille de bronze de la Société d'Encouragement au Bien de la Charente.



Environnement : Lutte contre les nuisibles

**COUPONS L'EAU
AU MOUSTIQUE TIGRE**

Il vit et pique près des habitations : dans un rayon de 150 mètres seulement. Pour protéger notre santé : éliminons ses lieux de ponte !

- VIDEZ** l'eau des récipients et des coupelles une fois par semaine, d'avril à novembre
- COUVREZ** les récupérateurs d'eau et les bidons
- NETTOYEZ** les gouttières
- NE LAISSEZ PAS** stagner l'eau de pluie

Partout, supprimez les eaux stagnantes

Chaque femelle pond jusqu'à 200 œufs dans de petits récipients contenant un peu d'eau... C'est là que nous devons agir !

QUI EST-IL ?
Le moustique tigre (*Aedes albopictus*) est petit (5 mm), rayé noir et blanc.



Grand Angoulême

Dans le cadre de la **lutte contre les nuisibles**, la commune participe actuellement à une **phase de test avec l'installation de pièges à moustiques tigres** à proximité de l'école. **Deux dispositifs** ont été fournis par Grand Angoulême (à raison d'un pour 1 000 habitants). Leur efficacité sera évaluée dans les prochaines semaines.

Par ailleurs, des **pièges à frelons asiatiques** ont été déployés sur la commune. **Dix dispositifs** ont été installés entre début mars et fin mai. Leur objectif était de **capturer les reines fondatrices** afin de **limiter la création de nouveaux nids** sur le territoire.



Entretenons ensemble nos trottoirs

L'entretien des trottoirs devant les habitations est un geste simple qui contribue à préserver un cadre de vie agréable pour tous.

Le désherbage régulier et le maintien en bon état de propreté permettent de faciliter les déplacements des piétons, d'améliorer le cadre de vie de notre commune et de participer au respect de l'environnement, notamment en privilégiant des méthodes de désherbage sans produits phytosanitaires.

Par ces petits gestes du quotidien, chacun peut contribuer à rendre notre commune plus accueillante et plus agréable à vivre.

Merci à toutes et à tous pour votre engagement éco-citoyen.



L'accueil de loisirs fait le plein d'activités



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14

- 1 Lecture dessinée
- 2 Jeux sportifs pour les Fripouilles
- 3 Semaine de la petite enfance Les équilibres
- 4 Atelier masques vénitiens
- 5 Sortie à Natu'ranch
- 6 Bricolage des Scoubis
- 7 Bricolage des Chupas

- 8 Rencontre intergénérationnelle
- 9 Flag Football
- 10 Randonnée dans la vallée des Eaux Claires
- 11 Atelier Baba Yaga
- 12 Atelier rangoli
- 13 Rencontre intergénérationnelle
- 14 Préparation de brookies

Crèche municipale :

un service structuré et un projet d'évolution
pour répondre aux besoins des familles



La petite enfance constitue un enjeu majeur pour l'attractivité et le dynamisme du territoire. La commune poursuit ainsi son engagement en faveur d'un accueil de qualité, au service des enfants et de leurs familles.

→ Un fonctionnement structuré au service des familles

Depuis son installation au Pôle Enfance en 2016, la **structure multi-accueil** n'a cessé d'évoluer pour s'adapter aux besoins du territoire. Initialement prévue pour 20 places, sa capacité a été portée à **22 places** afin de répondre à des situations d'accueil d'urgence.

Aujourd'hui, la crèche fonctionne avec une **organisation encadrée et conforme à la réglementation** en vigueur, avec :

- une **équipe pluridisciplinaire** dédiée à l'accueil des jeunes enfants ;
- un encadrement garantissant la sécurité et le **bien-être des enfants** ;
- des **temps de formation et d'analyse des pratiques** pour les professionnels ;
- l'intervention d'un **référént santé et accueil inclusif**.

L'activité témoigne d'un service dynamique et pleinement utilisé. En 2025, la structure a accueilli **40 enfants sur 221 jours d'ouverture**, avec une augmentation notable du taux d'occupation (+11,43 % depuis 2017) .

L'**attribution des places** repose sur des **critères définis et transparents**, prenant notamment en compte la résidence des familles, leur situation professionnelle et l'âge de l'enfant. Une attention particulière est portée aux familles déjà utilisatrices du service. Au-delà de l'accueil quotidien, la crèche développe un véritable **projet éducatif**, avec :

- des **actions** favorisant la transition vers l'école et les structures de loisirs ;
- des **temps d'échange** avec les parents (cafés parents, accompagnement) ;
- des **initiatives culturelles et environnementales**, notamment dans une démarche éco-crèche ;
- une attention portée à l'**inclusion de tous les enfants** et à l'accompagnement des familles.

Ce fonctionnement s'inscrit dans un cadre partenarial solide, avec le soutien de la CAF et des dispositifs contractuels permettant de garantir la qualité et la pérennité du service.



Un projet d'extension pour préparer l'avenir

Face à l'évolution des besoins et aux nouvelles exigences réglementaires, la question de **l'adaptation des locaux de la crèche** se pose aujourd'hui.

Suite à une **visite de la PMI en 2024**, il a été **préconisé d'agrandir la structure** afin d'améliorer les conditions d'accueil et de travail. Le projet envisagé comprend notamment :

- la création d'un **bureau de direction dédié** ;
- l'aménagement d'une **seconde salle d'activités**, pouvant également servir d'**espace de restauration** pour les enfants.

Au-delà du confort d'usage, cette évolution permettrait également de répondre aux nouvelles normes applicables

aux établissements d'accueil du jeune enfant. Le projet bénéficiera d'un **accompagnement financier** important par la biais de **subventions**.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche globale visant à :

- **maintenir un haut niveau** de qualité d'accueil ;
- **améliorer les conditions de travail** des équipes ;
- **pérenniser et renforcer l'offre d'accueil** sur la commune.

À travers ce projet, la municipalité affirme sa volonté d'**anticiper les besoins** des familles et de proposer un service public de la petite enfance **toujours plus adapté, accessible et de qualité**.

Le pôle enfance fête ses 10 ans !

L'année 2026 marque le **10^e anniversaire du Pôle enfance municipal**, qui regroupe la crèche et l'accueil de loisirs. Depuis son ouverture, cet équipement structurant accompagne au quotidien les familles de la commune.

À l'occasion de cet anniversaire, une **soirée spéciale** a été organisée, en présence des familles, des **agents qui œuvrent au quotidien pour assurer le fonctionnement et un accueil de qualité** pour les enfants et des élus du conseil municipal. Ce **temps de rencontre** vient souligner l'importance de ce service dans la vie locale.



Retour en images sur les différentes étapes de la construction du bâtiment.



Plan canicule : identifiez vos proches avec le registre communal



La municipalité, à travers son CCAS, met en place un registre nominatif confidentiel afin de protéger les plus fragiles et/ou isolés et/ou en situation de handicap face à des épisodes de grandes chaleurs.

Inscription via le CCAS de Puymoyen :
05 45 61 94 10 ou en vous rendant à l'**accueil de la Mairie**

Renseignements demandés : nom, prénom, date de naissance, adresse, numéro de téléphone, situation, personne à prévenir (ces données resteront confidentielles)

Cette inscription est une **démarche libre, volontaire et gratuite** et permet une intervention ciblée et rapide des membres du CCAS lorsque l'alerte canicule est déclenchée par la préfecture.

Pour vous ou un de vos proches, n'hésitez-pas à contacter la Mairie pour plus de renseignements.

N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

**EN CAS DE MALAISE,
APPELÉZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez
l'alcool



Mangez en
quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres
le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous
le corps



Donnez et prenez des
nouvelles de vos proches



Préférez des activités
sans efforts

**EN CAS DE MALAISE,
APPELÉZ LE 15**

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66 (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

Plan Local d'Urbanisme intercommunal : approuvé !



Le **PLUi-Mobilité** est devenu exécutoire le 27 février 2026. Il pourra ensuite faire l'objet de modifications et de **révisions** afin d'ajuster au mieux les orientations et règlements aux besoins du territoire et des projets, dans le respect des objectifs et des principes définis par le **Schéma de Cohérence Territoriale Air Energie Climat (SCoT-AEC)** approuvé le 2 juillet 2025.

L'évaluation du PLUi-M aura lieu au plus tard 6 ans après son approbation, soit en 2031.

Vous pouvez consulter le PLUi en vigueur ainsi que la carte de la commune sur le site de GrandAngoulême :

www.grandangoulême.fr/vivre-et-habiter/urbanisme/plui-m



Faites
BOUGER
votre
TERRITOIRE

REJOIGNEZ
LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT





Vie locale : le marché du vendredi matin

Vendredi matin, 8 heures, la place Genainville s'anime par l'arrivée des commerçants qui s'installent pour le marché.

Boucherie, produits fermiers (volaille, oeufs), produits artisanaux (confitures, miels), fromager, torréfacteur : **d'excellents produits, servis avec le sourire.**

Lucette ne manquerait pour rien au monde ce **rendez-vous hebdomadaire**. Comme elle, venez leur rendre visite, ils vous attendent **jusqu'à midi**.



Et n'oublions pas le **marché bio** qui a lieu tous les 2^e et 4^e mercredi du mois.

Retour en images

Fête de la musique •



Fête de la musique •





Rendez-vous
le 18 juillet !

Trici & Cyber

CLAUDIO MUTAZZI

Un tricycle fou qui fait de la musique, quelqu'un qu'on attend mais qui n'arrivera jamais, une valise, un rouleau et un équilibriste déséquilibré ... « Trici » est un spectacle pour petits et grands, dont le jonglage et l'équilibrisme donnent vie à de drôles d'histoires dont le public est le vrai protagoniste.

CIE FACE & FIRES

Dans un lieu oublié de tous, éclairé à la lueur des néons, trois êtres apparaissent et découvrent progressivement ce nouveau paysage, embrasant des objets, créant une synergie mouvementée entre les corps et les flammes : une escalade de lumière et d'étincelles. « Cyber », c'est l'exploration d'un paysage urbain, une aventure visuelle remplie de flammes, de lumières, d'artifices, de danse et de musique électronique futuriste, les artistes évoluant dans une ambiance sombre.



Samedi 18 juillet

21 h : Trici, *Claudio Mutazzi*
22 h 30 : Cyber, *Cie Face & Fires*

Puymoyen

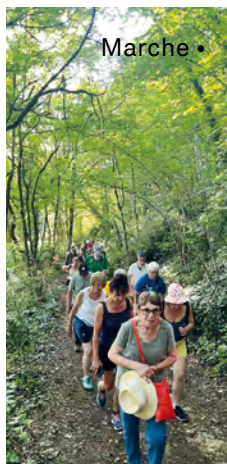
Eplanade Salle des fêtes



Soirée foot •



Marche •



Marche semi-nocturne •



Marche semi-nocturne •



AS Puymoyen

Une page va se tourner à l'ASP

Avec les intempéries, la saison 2025-2026 s'est étirée jusqu'au 28 Juin avec un dernier match pour l'équipe B. La C a fini son championnat à une belle 3ème place alors que l'équipe A a fait une superbe « remontada » pour obtenir le maintien en R3 lors de l'ultime journée. Nos équipes de jeunes ont accompli une saison satisfaisante et pour ces catégories, le mois de juin est consacré aux tournois.

Une page de l'ASP va se tourner avec l'élection à venir d'un nouveau président lors de l'assemblée générale en juillet. L'ASP remercie tous ses licencié(e)s, les éducateurs, les parents, les partenaires, les supporters, la mairie qui ont permis la réussite de cette saison 2025-2026. Bonnes vacances.

Vous pouvez retrouver toutes nos infos sur les pages Facebook et Instagram de l'Amicale Sportive de Puymoyen.



Rand'eaux claires



Rand'eaux claires : toujours un succès !

Les années se suivent et ont tendance à se ressembler. Rand'Eaux Claires, édition 2026, vient d'enregistrer une participation de 568 adultes et enfants.

Comme les années précédentes, 3 circuits de 6- 12 & 18km étaient proposés aux engagé-e-s. Le 12km a emporté la palme avec 307 participants (170 sur le 6 et 91 sur le 18).

Nos amis, les Randonneurs de l'Amicale Laïque de Gond-Pontouvre, avaient concocté des tracés nouveaux et modifié d'autres passages.

A l'arrivée, les participants étaient tous satisfaits des tracés et des balisages.

Le nombre d'inscriptions nous a permis de remettre un don appréciable aux Associations Fleur d'Isa et V.M.E.H. qui pourront ainsi poursuivre leur activité auprès des personnes dont la santé nécessite soins et réconfort.

Et ce succès, nous le devons surtout à nos bénévoles qui sont venus épauler efficacement Yves Cadou pour les inscriptions, Colette Marchat-Foucher sur les ravitaillements et Didier Nebout pour les tracés, les balisages et les débalisages des sentiers.

Merci à toutes et tous. Rendez-vous le 8 Mai 2027.

Club des aînés

Les Aînés toujours en mouvement !

Lors de l'Assemblée Générale du 15 janvier, le nouveau bureau du club des aînés a été élu :

Gérard FILLETEAU, Président ; Michèle LAPUENTE, Vice-Présidente ; Jean-Claude BELAIR, trésorier ; Colette FAUCONNET, trésorière adjointe, Nathalie MOUSNIER, secrétaire.

Nous avons cette année eu le plaisir d'organiser plusieurs rencontres intergénérationnelles avec une classe de CM2, avec Sébastien, professeur des écoles de Puymoyen. Un accueil très chaleureux nous a été réservé, à travers les jeux de société.

Durant ce semestre, le Club des Aînés a participé en Février à un Après-Midi Musical, en Mars à une journée Alsacienne à Denezé-Sous-Doué, en Mai à la visite d'Arcachon sur terre et sur le Bassin, et en juin mis le cap sur Saint-Nazaire, pendant 3 jours, dans les chantiers d'Atlantique avec la visite du sous-marin ESPADON, puis excursion vers le Croisic, Guérande, Pornic...

Enfin, en septembre, les aînés découvriront La Baie de Somme et la Côte d'Opale pendant 7 jours.



Festivallée



La saison s'est achevée mi-juin sur une note de satisfaction unanimement partagée au sein de l'association. En effet, la volonté de proposer au public des spectacles correspondant à son goût sans s'interdire, toutefois, des incursions dans des formes culturelles moins connues a suscité une adhésion totale des 1200 personnes présentes aux différents rendez-vous de la saison passée.

Le rire et l'émotion ont parcouru la salle des fêtes avec les pièces de théâtre interprétées par les compagnies "du coeur vert", du "petit théâtre de Blanzac" ou du "manteau d'Arlequin".

La nostalgie des années 80 a été réveillée par les mélodies jouées par l'orchestre de "mister Ben"; Laure Pauliat a, une fois de plus, offert un moment de poésie et de réflexion et le concert dirigé par Jacques Marot a su allumer la magie de Noël et son cortège de souvenirs.

L'humour décalé de la compagnie "les Balivernes de Gourville" a séduit un public surpris en début de séance et "le duo de la malle" a donné un concert des plus originaux.

La programmation de la saison 2026/2027 est terminée et sera présentée le vendredi 25 septembre en fin d'après-midi avec le souhait de répondre, une fois encore, aux attentes du public.

Suivez-nous sur le bulletin mensuel d'informations et sur la page Facebook de la commune / le magazine "Sortir" / la "Charente Libre" / www.festivallée.org

Marchez bio

La 21^e saison vient de se terminer le 24 juin dernier avant la coupure estivale où producteurs et consommateurs se tournent vers d'autres activités, d'autres lieux...

Cette saison aura connu des conditions météorologiques contraignantes ce qui ne favorise pas l'activité d'un marché de plein air. Néanmoins les différents maillons de la chaîne : producteurs, consommateurs, municipalité et Marchez bio, association soutien, ont "joué le jeu" en étant présents le moment venu. La majorité des producteurs seront présents lors du lancement de la nouvelle saison programmée au 9 septembre prochain puis chaque 2^e et 4^e mercredi du mois. L'occasion de retrouver des produits de qualité, frais, le plus souvent labellisés bio, à des prix équitables : fruits et légumes, pains et viennoiseries, fromages, yaourts de chèvres et brebis, œufs et volailles, nombreux produits autour de la noix, viandes, jus de fruits, farines...

Une nouvelle équipe viendra animer Marchez bio et le marché, dès la rentrée de septembre, afin de relayer plusieurs membres fondateurs sur le départ. N'hésitez pas à rejoindre l'association si les questions environnementales, l'importance d'une alimentation locale et de qualité... vous intéresse. marchez.bio16@orange.fr



Une plaquette informative est disponible sur le site internet de la commune ou à l'accueil de la mairie.



Tennis de table

Une saison dynamique pour le Tennis de Table Puy-moyennais

Le TTP a une nouvelle fois connu une saison riche, marquée par de belles performances sportives et une forte implication dans la vie locale.

Sur le plan sportif, l'équipe 2 a réalisé un très beau parcours avec une montée de D2 à D1, accompagnée d'un titre de championne de Charente de D2. L'équipe 3 s'est également distinguée en accédant à la D3 et en devenant vice-championne de Charente de D4 lors de la journée des titres organisée à Puy-moyen.

Le club a par ailleurs confirmé son dynamisme en organisant la 20^e édition de son tournoi de doubles, un incontournable du calendrier pongiste charentais, ainsi qu'une journée féminine en partenariat avec le comité départemental, afin de promouvoir la pratique du sport féminin.

Fort de ses 49 adhérents, âgés de 3 à 81 ans, le TTP propose une pratique accessible à tous : entraînements conviviaux pour les adultes, école de ping encadrée pour les jeunes, et actions de découverte auprès des élèves de l'école primaire.

La reprise des entraînements est fixée au lundi 24 août pour les adultes et au mercredi 9 septembre pour les jeunes.

Renseignements : ttpuy-moyennais@gmail.com et www.ttpuy-moyennais.jimdo.free.com





Groupe de la majorité

À la suite des élections municipales de mars dernier, la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions avec engagement et détermination. Ces premiers mois ont été consacrés à la mise en place de nouveaux fonctionnements afin d'optimiser l'efficacité et la qualité des services rendus par la commune.

L'ensemble des commissions municipales s'est réuni une première fois. Ce travail collectif permet aujourd'hui de poser les bases des actions à venir et de décliner concrètement le programme pour lequel vous nous avez accordé votre confiance.

Conscients de l'importance du dialogue avec les habitants, nous souhaitons renforcer la proximité entre les élus et les citoyens. À ce titre, des permanences d'élus seront mises en place prochainement. Elles permettront à chacun de venir rencontrer ses représentants, d'échanger librement sur les sujets du quotidien comme sur les projets d'avenir, et de faire part de ses attentes.

Cette nouvelle mandature s'inscrit dans une démarche basée sur la concertation, l'écoute, le travail collectif et l'engagement, au service de l'intérêt général. Nous aurons à cœur de poursuivre cette dynamique au plus près des besoins de notre commune et de ses habitants.

Groupes de l'opposition

Puymoyen Avenir Citoyen remercie chaleureusement tous les électeurs qui nous ont accordé leur confiance. Avec près d'un tiers des suffrages exprimés, vous avez affirmé votre volonté de voir s'exprimer une voix alternative et constructive au sein de notre commune. Bien que les trois sièges qui nous ont été attribués au conseil municipal ne reflètent pas pleinement le résultat des urnes, nous poursuivons notre engagement pour défendre les idées et les valeurs que nous portons ensemble. Si les conseils municipaux n'ont pas toujours permis de véritables échanges avec la majorité, notre participation active aux commissions nous permet de contribuer aux réflexions et projets de la commune. Notre opposition se veut constructive et attachée au dialogue. Dès le début du mandat, nous avons exprimé notre désaccord sur plusieurs décisions importantes, convaincus que les propositions de notre programme répondaient mieux aux besoins de Puymoyen. Nous restons vigilants quant à la qualité des projets, à la concertation et à la transparence des débats. Nous restons à votre écoute pour découvrir nos positions et nos actions.

Vos élus Puymoyen Avenir Citoyen

Trois mois après les élections, nous remercions les habitants pour leur confiance. Opposition constructive, nous soutenons les projets utiles à la commune tout en restant vigilants sur les finances, l'environnement et la qualité des services publics. Nous restons mobilisés pour l'avenir du marché bio, essentiel au dynamisme local.

S. Haintz, pour Demain Ensemble pour Puymoyen

Naissances

- 13 mars 2026
LEMOINE Léo, Jean, Patrickl
- 20 mai 2026
MULLER Victoire, Capucine
- 12 juin 2026
LALAGÜE Jeanne



Mariages

- 14 février 2026
DE FREITAS Emilie et DESUARD Yoann
- 16 mai 2026
DUARTE Hélène et CHARVAT Romain
- 6 juin 2026
PAPOT Patricia et NORBELAT Ludovic
- 27 juin 2026
MOREAU Charlotte et LEVASSEUR Grégoire
- 27 juin 2026
BRUN Audrey et SUIRE Romain



A 16 ans, pensez au recensement !

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU
RECENSEMENT



POUR PLUS D'INFORMATIONS

- Sur le recensement :
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F870
- Sur la JDC
www.presaje.sga.defense.gouv.fr

Recensement



JDC



Tous les citoyens français âgés de 16 à 25 ans doivent **obligatoirement effectuer leur recensement citoyen, en ligne ou en mairie. Il doit être fait dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire.**

Il permet d'obtenir une attestation de recensement, d'être convoqué à la **Journée défense et citoyenneté (JDC)** et d'être inscrit automatiquement à 18 ans sur les listes électorales.

L'attestation de recensement **permet de s'inscrire à un examen** (brevet d'études professionnelles, baccalauréat, etc.) ou un concours administratif en France avant l'âge de 18 ans.

Il est possible de **faire le recensement à la mairie ou en ligne**. Il faudra dans les 2 cas fournir les documents suivants :

- **carte nationale d'identité ou passeport valide ;**
- **livret de famille à jour ;**
- **justificatif de domicile** (dans le cas d'une inscription en mairie uniquement)

A noter : Pour un mineur, l'un des parents peut faire le recensement à la place de son enfant et en son absence.



Retrouvez l'ensemble des événements associatifs et communaux ainsi que toutes les informations (horaires, tarifs...) sur les bulletins mensuels municipaux !

JUILLET

Dimanche 12 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Dimanche 26 : Repas de l'Amicale des Périgordin

› Salle des fêtes

AOÛT

Dimanche 2 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Dimanche 23 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

ORGANISÉS PAR LA COMMUNE

Samedi 18 juillet :

Soirs Bleus

› Esplanade de la salle des fêtes

› 21h : Trici (arts de rue) par Claudio Mutazzi

› 22h30 : Cyber (spectacle de feu) par la Cie Face & Fires

Lundi 27 juillet :

Don du Sang

› 16h30/19h30 - Salle des fêtes

Mardi 29 septembre :

Au fil du conte

› Salle des fêtes

Dimanche 25 octobre :

Fête Saint-Vincent

› Église de Puymoyen

SEPTEMBRE

Dimanche 6 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Vendredi 11 : Assemblée Générale du Foyer d'animation

› Salle des fêtes

Samedi 12 : Remise des cartes de la Société de Chasse

› Salle des associations

Samedi 19 : Repas du Cyclo Club Puymoyen

› Salle des fêtes

Dimanche 20 : Rando cyclo par le Cyclo Club Puymoyen

› Départ salle des fêtes

Vendredi 25 : Présentation de la saison et assemblée générale de Festivallée

› Salle des fêtes

Dimanche 27 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

OCTOBRE

Samedi 03 : Repas cagouilles de l'Amicale Pétanque

› Salle des fêtes

Vendredi 09 : Repas et loto du Club des aînés

› Salle des fêtes

Vendredi 16 : Festival Alimenterre par Marchez Bio

› Salle des fêtes

Samedi 17 : Présentation des équipes du Basket Club Puymoyen

› Salle des fêtes

Dimanche 18 : Pièce de théâtre (Festivallée)

› Salle des fêtes

Dimanche 18 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Samedi 24 : Assemblée générale de l'Amicale Pétanque

› Salle des associations

NOVEMBRE

Dimanche 8 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Dimanche 8 : Bal du Country Club Puymoyen

› Salle des fêtes

Samedi 14 : Loto de l'Amicale Sportive Puymoyen

› Salle des fêtes

Dimanche 15 : Pièce de théâtre (Festivallée)

› Salle des fêtes

Samedi 21 : Repas de l'Amicale Pétanque

› Salle des fêtes

Dimanche 29 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

DÉCEMBRE

Mercredi 9 : Marché bio de Noël

› Salle des fêtes

Vendredi 18 : Repas de Noël du Club des aînés

Dimanche 20 : Atelier Bonsaï

› Salle des associations

Dimanche 20 : Concert de Noël Festivallée